

et l'URSS et lui demandant de présenter un rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité au plus tard le 1^{er} septembre 1954. Cette résolution, qui avait donné lieu à un débat prolongé à la Commission politique, avait été proposée par quatorze pays qui sont ou seront membres de la Commission du désarmement. Celle-ci se compose des onze membres du Conseil de sécurité ainsi que du Canada lorsque ce dernier ne fait pas partie du Conseil. L'Union soviétique a été le seul membre de la Commission à ne pas figurer parmi les parrains de la résolution.

La résolution approuvée par l'Assemblée propose que la Commission du désarmement examine l'utilité d'établir un comité spécial groupant les représentants des puissances principalement intéressées, lesquels rechercheraient à huis clos une solution acceptable et soumettraient à ce sujet un rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité pour le 1^{er} septembre 1954. L'idée d'entretiens privés ne se trouvait pas dans le texte primitif de la résolution des quatorze puissances; elle y a été ajoutée à la demande de la délégation indienne.

Au cours du débat du printemps 1953 sur le désarmement, l'Union soviétique avait donné à entendre qu'elle se montrerait peut-être, à l'avenir, plus disposée à collaborer dans ce domaine. Toutefois, dans le discours qu'il a prononcé au commencement du débat général, dans la première partie de la huitième session de l'Assemblée, et plus tard durant la discussion du point de l'ordre du jour relatif au désarmement, le représentant de l'URSS a demandé une fois de plus que les armes atomiques soient mises hors la loi immédiatement et inconditionnellement et que les forces armées des membres permanents du Conseil de sécurité soient réduites du tiers. La majorité des pays membres des Nations Unies ont jusqu'ici refusé d'interdire inconditionnellement les armes atomiques tant qu'un contrôle international efficace de l'énergie atomique n'aura pas été institué et qu'il n'y aura pas de signes évidents que l'Union soviétique est disposée à accepter les conditions de ce contrôle, et notamment l'inspection des territoires nationaux. La proposition tendant à réduire du tiers les forces armées est également jugée inacceptable par les puissances occidentales, étant donné la supériorité numérique actuelle des forces soviétiques. En soumettant ainsi des demandes déjà repoussées à maintes reprises, M. Vychinski a clairement démontré que l'attitude de son pays sur la question du désarmement reste inchangée, même si le délégué soviétique s'est contenté de s'abstenir lors du vote sur la résolution des quatorze puissances.

Troupes nationalistes chinoises en Birmanie

Le 5 novembre avait été adoptée une résolution de l'Australie, du Brésil, du Canada, de l'Inde, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni ajournant au moins jusqu'au 23 novembre l'étude par la Première Commission du point de l'ordre du jour relatif à la plainte de la Birmanie. Cet ajournement devait permettre d'attendre la mise en œuvre du plan de la Commission militaire mixte de Bangkok pour le retrait de Birmanie de 2,000 soldats chinois.

La reprise du débat, le 27 novembre 1953, a donné lieu à des déclarations par les représentants birmans, chinois et américains, après quoi la discussion a été suspendue et la Première Commission n'est revenue sur ce point que le 4 décembre.

¹ Voir *Affaires Extérieures* de décembre 1953, pp. 352-353.